



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
 Enseignement    Tourismecivil    International    Finances

## Communiqué Collège du 08/02/2013



### Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 8 février 2013

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 8 février 2013, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- La piste d'éducation routière passe à la vitesse supérieure...
- "Liège, Cité de Noël - édition 2012": Enquête sur la chalandise et les comportements d'achat
- Le 14 février, pour la Saint-Valentin, dites oui...

#### La piste d'éducation routière passe à la vitesse supérieure...

Le Collège a entendu une communication de M. Willy Demeyer, Bourgmestre relative à la fréquentation de la piste d'éducation routière.

Les enfants sont particulièrement vulnérables dans la circulation. D'une part, la route et son environnement ont longtemps été conçus en fonction de la circulation automobile ; d'autre part, les caractéristiques de l'enfance contribuent à cette fragilité.

Dès lors, il convient de les initier au plus tôt aux règles en usage lorsqu'on circule comme piéton ou cyclistes sur la voie publique.



En effet, il est utile de rappeler que:

- par leur taille, les enfants perçoivent le trafic différemment ;
- leur regard se situe à hauteur des voitures et non au-dessus de celles-ci ;
- ils ont tendance à confondre « voir » et « être vu » ;
- ils sont moins attentifs à l'environnement routier.

C'est dans cet objectif que la police locale de Liège et la Ville ont inauguré le 8 février dernier une nouvelle piste d'éducation routière (sous-sol de l'îlot Saint-Michel).

Les groupes sont accueillis sur réservation. Après l'accueil des élèves, un cours théorique est dispensé suivi d'un petit test formatif. Par la suite, les enfants peuvent circuler sur la piste en se transformant en piétons, cyclistes et conducteur de go-kart, le tout sous l'œil attentif des policiers. Au terme de la séance, une évaluation de la participation de chaque élève est réalisée. Un brevet et un souvenir sont remis à chacun.

En 2012, 2421 écoliers, novices de la route, ont parcouru les routes du sous sol Saint-Michel. Le succès ne se dément pas pour 2013, la piste a accueilli 211 élèves durant le mois de janvier, 270 inscriptions pour le mois de février et 262 pour le mois de mars ont déjà été recensées.

Cet outil sert également à la formation des surveillants habilités (gardiens de la paix et 7ème technique de qualification aux métiers de la sécurité).

Grâce à sa situation idéale au cœur de la ville et à son accessibilité simple en transport en commun, la piste se révèle un outil précieux en matière de prévention.

Informations:

 Police de Liège - Piste d'Éducation Routière  
 Cœur Saint Lambert Ilot Saint Michel-Niveau -2





"Liège, Cité de Noël - édition 2012"  
Enquête sur la chalandise et les comportements d'achat



Mme Maggy Yerna, Echevin du Développement économique et territorial, du Logement et du Personnel, a fait au Collège communal une déclaration relative à la fréquentation de "Liège, Cité de Noël".

Du 17 au 23 décembre 2012, une enquête sur la chalandise de « Liège, Cité de Noël » et les comportements d'achats y associés a été menée sur 3 sites emblématiques de l'événement que sont: la patinoire, le Village de Noël (ce compris la façade des grands magasins) et l'espace Tivoli.

Le but de cette enquête était de mesurer l'impact de la manifestation sur le commerce établi.

Près de 2000 personnes ont répondu à cette enquête.

#### Principaux enseignements

Il ressort de cette enquête que 45% des personnes interrogées sont venues à Liège spécifiquement pour l'événement. 52% étaient présentes à Liège dans un autre but mais ont tout de même pris part à la manifestation. Enfin, 3% concernaient des promeneurs non intéressés par l'événement festif de fin d'année.



#### Les clients de "Liège, Cité de Noël" (LCN)

65% des personnes venant pour LCN en profitent également pour faire des achats dans le centre-ville.

Parmi ces personnes spécifiquement venues pour LCN, on note également une forte proportion de clients fidèles à l'événement, multirécidivistes ou déclarant y venir "par habitude" ou parce qu'ils sont "Liégeois".

Logiquement, les dépenses effectuées par les clients fidèles de LCN dans le commerce sédentaire durant cette période de fin d'année concernent très majoritairement les cadeaux (64%) et les vêtements (23%). La dépense moyenne de ces personnes dans les commerces alentours s'élève à 80€.

#### Origine géographique des clients

"Liège, Cité de Noël" est la manifestation touristique liégeoise n°1 et constitue donc un événement au rayonnement majeur, à rapporter, en terme d'affluence, à des manifestations telles que "Liège - Bastogne - Liège" ou la "Foire d'octobre".

En effet, les deux tiers de la clientèle interrogée (venant spécifiquement ou non pour LCN) résident en dehors de la ville de Liège et encore plus de 14% de cette chalandise provient de plus loin que la province de Liège.

Ces valeurs dépassent le rayonnement habituel de l'hypercentre commercial liégeois (environ 50% de clientèle communale).

Si l'on ne compte que la clientèle venue spécifiquement pour LCN, 77% résident en dehors de la ville de Liège. Parmi ce pourcentage, 55% sont issus de la province de Liège, 19% du reste de la Belgique et 3% viennent de l'étranger.

Le retentissement de LCN a aussi un caractère international, plusieurs personnes ayant déclaré être présentes notamment dans le cadre d'un « tourisme des marchés de Noël ».

Parmi les personnes de nationalité étrangère venue spécifiquement pour LCN, 53% d'entre eux venaient de France, 13% des Pays-Bas, 7% du Luxembourg, 7% d'Allemagne. D'autres provenances ont été rencontrées

lors de l'enquête : Canada, Emirats arabes unis, Grande-Bretagne, Slovenie, Turquie.

Nous pouvons donc conclure que la manifestation « Liège, Cité de Noël », avec ses 2 millions de visiteurs, bénéficie à l'ensemble des Liégeois et tout d'abord aux commerçants alentours.



### Le 14 février, pour la Saint-Valentin, dites oui...

Mlle Julie Fernandez Fernandez, Echevin de l'Etat-civil, des Mairies de Quartiers et des Cimetières et M. Fouad Chamas, Echevin de la Santé et de la Jeunesse, ont fait au Collège communal une déclaration relative au don d'organes.

Depuis la loi de 1987 basée sur le principe de la solidarité présumée, il entre dans les compétences des services de l'Echevinat de l'Etat civil d'acter la volonté ou le refus des citoyens que soient prélevés des organes après leur mort.

Pour ce faire, les citoyens sont reçus, avec toute la discrétion nécessaire à ce type de démarche, dans un bureau du rez-de-chaussée de la cité administrative et dans les Mairies de Quartier ou Antennes administratives.

Même si le nombre d'inscrits sur la liste de donneurs d'organes a connu une très forte hausse l'an dernier en Belgique, et plus particulièrement à Liège, où le nombre a doublé, 315 contre 161 l'année précédente, le nombre de patients sur la liste d'attente est encore élevé.

“POUR LA SAINT-VALENTIN, DITES OUI... Au don d'organes”

Comme en 2007, alors qu'elle était Echevin de l'Etat civil, Melle Julie Fernandez Fernandez a décidé d'organiser à nouveau ce 14 février, à l'occasion de la Saint Valentin, une journée de sensibilisation au don d'organes, soutenue par L'Echevin de la Santé, M. Fouad Chamas et en collaboration avec l'association “Chaîne de Vies” créée par les parents de Laurent Kremer, ce jeune garçon victime de la tuerie de la Place Saint Lambert en décembre 2011.

A cette occasion, un stand d'information sera installé dans le hall d'accueil de la cité administrative.

Les responsables de l'association pourront ainsi donner tous les renseignements nécessaires au public de la Cité administrative.

Ils leur expliqueront l'importance des dons d'organes mais aussi la procédure à suivre pour s'inscrire sur la liste des donneurs effectifs.

Des formulaires seront à leur disposition. Ceux qui désireront s'inscrire pourront remplir le formulaire ou se rendre directement au bureau prévu à cet effet.

L'opération prend 5 minutes.  
5 minutes qui demain pourront sauver une vie.

Le choix de la cité administrative n'est pas dû au hasard. Plus de 1.000 personnes en franchissent quotidiennement les portes pour se rendre aux guichets ou aux étages en vue d'effectuer une démarche administrative, sans compter les agents communaux présents.

Par ailleurs, à l'occasion de cette journée, Madame l'Echevin lancera une carte de donneur. Cette carte sera remise à toutes les personnes qui s'inscrivent comme donneur. Elle aura le format d'une carte d'identité et mentionnera le nom et le prénom de la personne.

**Carte de donneur**

Liège

**d'organes**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

est donneur d'organes. Liège, le \_\_\_\_\_

**Donneur d'organes**

